

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 mai 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2695)

Commission	
Gouvernement	

N° 779

SOUS-AMENDEMENT

présenté par
le Gouvernement

à l'amendement n° 454 de M. Saint-Pasteur

ARTICLE 21

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.